ASSEMBLÉE ANNUELLE DE SECTEUR

SREM - Syndicats regroupés des employé(e)s municipaux
(Employés de bureau, techniciens et professionnels, brigadiers scolaires et employés de piscines)
SCFP – Section locale 306

Secteur de Saint-Bruno-de-Montarville

Date : 22 octobre 2025

Heure : 19 h

Mode : Visioconférence

Procès-verbal

CONSTAT DU QUORUM

Le quorum est atteint. Dix-huit (18) membres sont présents à l'ouverture de la séance. Le quorum atteindra jusqu'à vingt-et-une (21) personnes.

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES OFFICIERS

La vice-présidente, Christine Maheux, se présente et ouvre la séance. Elle souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence à l'assemblée.

Elle précise que l'assemblée annuelle de secteur a pour but de rendre compte aux membres de ce que les officiers syndicaux ont accompli durant la dernière année en lien avec les différents comités sectoriels et les enjeux propres au secteur.

Elle présente les officiers syndicaux : Isabelle Lauzon, directrice; Pierre Jutras, délégué syndical des brigadiers scolaires; Josianne Chaput, déléguée syndicale; Patricia Farand, déléguée syndicale; Éric Grenier, délégué syndical; Dino Morgante, délégué syndical; Neima Ahmed, trésorière; Stéphanie Morin-Lainey, archiviste; Nadia Beauregard, agente santé et sécurité au travail; France Marcil, agente aux affaires syndicales; et Simon Beaulieu, conseiller syndical du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

L'agente en santé et sécurité au travail, Nadia Beauregard, présente aux membres la nature de son rôle syndical. Elle explique qu'elle accompagne les employés en arrêt de travail pour

maladie ou ayant subi un accident de travail dans leurs démarches auprès de l'assureur ou de la CNESST. Dans le cadre de ses fonctions syndicales, elle peut notamment aider les membres à remplir leur formulaire de déclaration d'accident, à le transmettre à l'employeur ou à compléter les informations requises dans leur espace client de la CNESST.

Pour bénéficier de son soutien et de son expertise, les membres sont invités à communiquer avec la réception de la section locale, qui se chargera de les mettre en contact avec elle.

2. LECTURE DE L'*ÉNONCÉ SUR L'ÉGALITÉ* DU SCFP NATIONAL

L'*Énoncé sur l'égalité* du SCFP National est projeté sur l'écran.

Éric Grenier lit l'*Énoncé sur l'égalité* du SCFP National.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est projeté sur écran et la vice-présidente lit l'ordre du jour.

Aucune modification n'est demandée.

Il est proposé par Josianne Chaput, appuyé par Éric Grenier, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ à la majorité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE SECTEUR DU 23 OCTOBRE 2024

Dino Morgante demande la dispense de lecture du procès-verbal du 23 octobre 2024, appuyé par Éric Grenier.

ADOPTÉE à la majorité

Aucune modification n'est demandée.

Pierre Jutras propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 23 octobre 2024 tel que proposé, appuyée par Josianne Chaput.

ADOPTÉ à la majorité

5. RAPPORTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS SECTORIELS (GRIEFS, RELATIONS DE TRAVAIL, SANTÉ ET SÉCURITÉ, ÉVALUATION DES EMPLOIS ET NÉGOCIATION)

Josianne Chaput présente les membres ainsi que le rapport du comité de relations de travail et de griefs. Elle bonifie le rapport en précisant que la majorité des dossiers sont en lien avec des

problématiques d'horaires et de primes. Elle ajoute que le comité de relations de travail et de griefs a tenu environ une rencontre par mois.

Pierre Jutras poursuit avec une annonce : il informe les membres que la *Semaine nationale de reconnaissance des brigadiers scolaires* se déroulera du 26 au 31 octobre 2025. À cette occasion, il les invite à visionner une vidéo mettant en vedette Sylvie Charbonneau et lui-même, laquelle sera diffusée sur le site Web de la Ville dès la semaine prochaine. Pour souligner cette semaine thématique, il rappelle également que la section locale convie les brigadiers à venir prendre un café en compagnie des officiers syndicaux, au bureau syndical, les 27 et 28 octobre 2025.

Dino Morgante présente les membres ainsi que le rapport du comité de santé et sécurité au travail. Il explique que le comité est actuellement en phase de restructuration, puisque la conseillère en ressources humaines n'est plus en poste. Une nouvelle conseillère, Sophie Lévesque, est toutefois en fonction depuis le 14 octobre dernier et assumera désormais la responsabilité du volet santé et sécurité au travail. Il explique aussi la composition du comité paritaire de santé et sécurité au travail, qui regroupe trois (3) représentants des employés (Patricia Farand, Caroline Hébert et lui-même) ainsi que deux (2) représentants santé et sécurité du côté patronal, une animatrice (Sophie Lévesque) et une secrétaire.

Patricia Farand bonifie le rapport en présentant les principaux événements survenus au cours de l'année : cas d'allergies, chutes sur le terrain, objets tombant sur la tête, ainsi que divers suivis concernant l'ergonomie des chaises de bureau. Le comité demeure préoccupé par le manque de formation pour les employés effectuant l'inspection des fosses septiques, par la sécurité des employés qui réalisent de l'échantillonnage sur le lac, ainsi que par la qualité de l'air à l'Hôtel de Ville.

Au chapitre des réalisations, le comité a instauré une nouvelle méthode pour inventorier le matériel des trousses de premiers soins et a mis à jour la liste des secouristes. Patricia Farand souligne également les formations suivies par les membres du comité et offertes par la Croix-Rouge, dont *Travailler en espace clos*. De plus, un SharePoint a été mis en place afin de faciliter l'échange et la transmission des documents.

Conformément aux obligations légales, une nouvelle structure en santé et sécurité doit maintenant être implantée. Le comité a d'ailleurs assisté à une présentation de la Commission des normes de l'équité de la santé et sécurité du travail (CNESST) portant sur la mise aux normes des représentants par bâtiment, et travaille à déployer cette nouvelle organisation.

Enfin, le comité recommande que les bâtiments municipaux soient dotés de deux (2) EpiPen, conformément aux recommandations de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail (APSAM), afin de permettre une intervention rapide en cas de réaction allergique sévère (anaphylaxie).

Pia O'Donnell, qui est membre du comité d'évaluation des emplois, présente les membres ainsi que le rapport du comité d'évaluation des emplois. Elle souligne la collaboration d'Annie Bouchard, agente d'évaluation des fonctions, qui possède une grande expérience et constitue une précieuse ressource pour le comité. Pia O'Donnell précise qu'elle est actuellement la seule à connaître l'historique complet des dossiers des cinq (5) ou six (6) dernières années. Comme certains dossiers demeurent non réglés, elle continue de siéger afin de transmettre ses connaissances et d'assurer la transition avec Josianne Chaput.

Le comité est également accompagné par un nouveau conseiller syndical spécialisé en évaluation, soit Jean-Félix Desbiens, qui intervient au besoin. Pia O'Donnell indique que le rythme des rencontres est satisfaisant : seule une réunion a été annulée cette année en raison des vacances des membres.

Elle rappelle que le processus d'évaluation comporte deux (2) volets :

1. **Les affichages à l'interne**

   Le comité syndical examine les affichages pour vérifier la conformité de la description des tâches, de la classe salariale et de la rémunération avec la description établie par le comité paritaire. Il assure également le suivi des affichages afin de garantir que les attributions de poste respectent la liste des postulants, leur ancienneté et les exigences du poste.

2. **L'analyse des dossiers**

   Tous les nouveaux affichages à la Ville sont déposés en classe provisoire; ce qui signifie que le dossier est à l'étude. Le dossier est analysé en comité paritaire, qui est composé de trois (3) représentants de la Ville et de trois (3) représentants syndicaux. Ce comité paritaire examine la description de fonctions pour s'assurer qu'elle reflète adéquatement les tâches réellement effectuées et, à l'aide d'un système de pondération, détermine la classe salariale appropriée à partir du tableau des classes salariales de la Ville. Le titulaire doit occuper son poste depuis au moins un (1) an avant que son évaluation puisse être analysée et qu'il puisse être rencontré par le comité.

Pia O'Donnell présente ensuite les améliorations apportées aux pratiques du comité syndical. Les membres concernés par l'évaluation de leur dossier — notamment ceux en classe provisoire — reçoivent désormais un courriel leur demandant de vérifier leur description de tâches. Si des écarts sont constatés, ils sont invités à remplir un formulaire afin qu'une enquête soit réalisée par le comité syndical.

Bien que peu de dossiers aient été officiellement réglés et signés à ce jour, le comité assure que plusieurs autres suivront bientôt. Les délais s'expliquent notamment par des procédures administratives plus longues et par le manque de personnel aux ressources humaines. Compte tenu du nombre de dossiers en suspens et du rythme de travail, le comité estime néanmoins qu'il s'agit d'une bonne année en matière de progression des dossiers. Une meilleure entente, une ouverture accrue et une vision commune au sein du comité paritaire contribuent également à faire avancer les travaux plus efficacement. Josianne Chaput confirme que la progression est positive et que l'équipe syndicale demeure motivée et confiante.

Pia O'Donnell invite enfin les membres à communiquer avec elle ou avec Josianne Chaput pour toute question concernant l'évaluation des emplois.

Isabelle Lauzon présente les membres ainsi que le rapport du comité de négociation. Elle indique que le comité a tenu six (6) rencontres paritaires et que le rythme de négociation est très lent. Elle informe également qu'il est fort probable que le comité syndical organise sous peu une rencontre afin de mettre les membres au courant de l'évolution des travaux.

Les membres sont invités à communiquer avec l'équipe syndicale pour toute problématique liée au télétravail ou à la gestion du télétravail avec leurs gestionnaires ou leurs équipes de travail.

Le comité rencontrera prochainement les responsables concernés au sujet des primes de disponibilité et des horaires variables.

D'ici Noël, le comité de négociation prévoit aussi transmettre un bulletin d'information (*Info-Négo*) afin de tenir les membres informés de l'avancement de la négociation.

Le conseiller syndical, constatant le faible nombre de participants à l'assemblée, souligne l'importance de la mobilisation dans le secteur, estimant qu'une importante bataille pourrait se profiler à l'horizon. Il insiste sur la nécessité pour les membres de se mobiliser et de participer aux rencontres syndicales, notamment au regard du dépôt patronal transmis à la table de négociation.

Si le rythme de travail demeure lent et que la négociation n'avance pas, il rappelle qu'il faudra discuter collectivement et envisager des moyens d'action. Il précise que son message s'adresse surtout aux absents et demande aux participants présents de relayer l'information, car les décisions à venir devront être prises collectivement.

Rapport d'activités - Comités locaux 2025

Ville : Saint-Bruno-de-Montarville

Comité des relations de travail	
Membres du comité	Directrice : Isabelle Lauzon Déléguée : Josianne Chaput
Dossiers ouverts en 2025	40
Dossiers toujours en discussion	20
Dossiers réglés	20
Dossiers fermés	20
Dossiers transférés au comité de grief	4
Dossiers transférés au comité de négo	Une dizaine
Nombre de rencontres du comité paritaire	8 à 9
Cas fréquents ou article de la convention collective souvent en litige	Horaire et remplacements
Commentaires ou précisions (situations particulières)	–

Comité de griefs	
Membres du comité	Directrice : Isabelle Lauzon Déléguée : Josianne Chaput
Dossiers ouverts en 2025	4
Dossiers toujours en discussion	11 depuis 2022 encore actifs.
Dossiers réglés	5 les autres à régler en négo.
Dossiers fermés	5
Dossiers transférés au comité à l'arbitrage	2-3 à suivre en négo.
Dossiers transférés au comité de négo	Une dizaine.
Nombre de rencontres du comité paritaire	8 à 9
Cas fréquents ou article de la convention collective souvent en litige	Horaire

Commentaires ou précisions (situations particulières)	–

Comité de l'évaluation des emplois	
Membres du comité	Directrice : Isabelle Lauzon Déléguée : Josianne Chaput Membre : Pia O'Donnell Agente éval. : Annie Bouchard
Dossiers en cours	17
Demandes de réévaluation déposées en 2025	0
Nouvelles descriptions - Évaluation provisoire déposées en 2025	5
Descriptions avec des corrections mineures ou modifiées déposées en 2025	0
Nombre d'enquêtes faites en 2025	2
Dossiers réglés en 2025	4 et 3 qui seront possiblement réglés d'ici la fin de l'année.
Dossiers fermés ou retirés en 2025	0
Dossiers transférés à l'arbitrage	0
Nombre de rencontres du comité paritaire	8, il reste 3 rencontres à venir en 2025.
Cas fréquents ou article de la convention collective souvent en litige	–
Commentaires ou précisions (situations particulières)	–

Comité de santé et sécurité au travail	
Membres du comité	Délégué : Dino Morgante Déléguée : Patricia Farand
Dossiers déposés en 2025	3
Nombre d'enquêtes faites en 2025	0
Dossiers réglés	3
Dossiers fermés	3
Nombre de rencontres du comité paritaire	3
Cas fréquents ou article de la convention collective souvent en litige	–
Commentaires ou précisions (situations particulières)	Conseillère en SST/patronal n'est plus en poste depuis août 2025.

Comité de négociation	
Membres du comité	Directrice : Isabelle Lauzon Délégué : Josianne Chaput Délégué : Dino Morgante
Groupe en négo en 2025 (blancs, piscines, brigadier). Nommer les dates de fins des conventions du secteur	Cols blancs (convention collective échue depuis le 31 décembre 2024).

Nombre de rencontres de préparation	20
Nombre de rencontres paritaires	6

6. POINT D'INFORMATION : PROCESSUS DE MISES EN CANDIDATURE DES POSTES DE PERSONNES DÉLÉGUÉES SYNDICALES

L'archiviste informe les membres que, dès le lendemain, elle leur fera parvenir un appel de mises en candidatures pour les postes de délégués syndicaux. Un (1) poste sera ouvert pour les brigadiers scolaires, un (1) pour le secteur aquatique et quatre (4) pour les différentes directions des cols blancs. Le mandat est d'une durée de deux (2) ans, soit jusqu'en 2027.

Elle précise que les membres disposeront de cinq (5) jours pour confirmer leur intérêt au moyen d'un formulaire en ligne. Le processus électoral variera selon le nombre de candidatures reçues. En cas de candidatures multiples pour un même poste, les personnes candidates mèneront une campagne, suivie d'une élection électronique. Seuls les membres concernés pourront voter pour élire leur représentant(e). S'il n'y a qu'une seule candidature, la personne sera élue par acclamation.

Si aucune personne d'un groupe ne soumet sa candidature, un deuxième (2^{e}) appel sera lancé afin de pourvoir aux postes vacants; ceux-ci seront alors ouverts à l'ensemble des membres de l'accréditation. Toutefois, une candidature provenant du groupe concerné aura priorité sur toute autre candidature externe à ce groupe. Cette approche vise à favoriser une représentation par les pairs, lesquels connaissent mieux la réalité et les enjeux propres à leur milieu.

Si aucun des candidats ne provient des directions à représenter, une campagne électorale aura lieu, et seuls les membres du département voteront pour élire leur délégué(e) syndical(e). L'archiviste mentionne que tous les détails de la campagne seront communiqués aux membres au besoin.

En primeur, les membres sont invités à soumettre leur candidature pour les postes de délégué(e)s syndicaux directement via le site Web des SREM SCFP 306.

L'archiviste conclut en encourageant les délégué(e)s de l'équipe actuelle à poursuivre leur implication et à renouveler leur engagement. Elle incite aussi les autres membres à s'engager activement dans la vie syndicale.

7. PAROLE AUX MEMBRES

La vice-présidente invite les membres à formuler leurs questions, préoccupations ou commentaires.

Est-ce que la rencontre qui est envisagée prochainement se tiendra en présentiel ? (Pia O'Donnell)

Oui, l'assemblée concernant la négociation se tiendra en présentiel. Bien que l'équipe n'en ait pas encore discuté formellement, il est probable que l'ensemble des officiers conviendront qu'une telle rencontre doit impérativement se dérouler en personne.

L'officier profite de l'occasion pour remercier la présidente, Karine Laprise, pour son intervention auprès de la mairie de Saint-Bruno-de-Montarville en faveur de la Semaine nationale de reconnaissance des brigadiers scolaires. Les conseils municipaux de Longueuil et de Brossard ont également répondu favorablement à cette demande de proclamation. Dans le cadre de cette semaine thématique, diverses activités seront organisées. Pour connaître la programmation, les membres sont invités à consulter le site Web de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville ainsi que l'Infolettre. (Pierre Jutras)

L'agente santé et sécurité au travail, Nadia Beaureagard, mentionne qu'à Longueuil, les brigadiers scolaires sont rattachés à l'accréditation des cols blancs, tandis que dans les autres villes de l'agglomération, ils relèvent d'une accréditation qui leur est propre. Elle rapporte plusieurs cas d'accidents ou de blessures survenus au travail chez les brigadiers (notamment des incidents impliquant des enfants à vélo, des chutes causées par un nid-de-poule, etc.). Elle encourage les brigadiers à solliciter son soutien par téléphone pour toute démarche liée à la CNESST, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'espace client, afin de réduire les difficultés associées à la fracture numérique. (Nadia Beauregard)

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La vice-présidente remercie les membres pour leur présence et leur participation à la rencontre. Elle avise les membres que les cols blancs seront prochainement à une assemblée portant sur une activité de mobilisation.

Il est proposé par Josianne Chaput, appuyée par Pierre Jutras, de lever l'assemblée.

La séance est levée à 19 h 42.

ADOPTÉE à l'unanimité

Christine Maheux
Vice-présidente

Stéphanie Morin-Lainey
Archiviste